



En partenariat avec

Chère Consœur, cher Confrère, cher(e) Ami(e),

Le **SNARF** (Syndicat National des Anesthésistes Réanimateurs de France) **en partenariat avec l'AFORSPE**, vous propose un **DPC de formation à la maîtrise de stage en anesthésie libérale**.

Vendredi 18 et Samedi 19 Mai 2018, à Paris

Cette formation pédagogique est importante pour appuyer votre dossier de demande d'interne en libéral

Ci-dessous, les informations relatives au DPC « *Recevez un interne en anesthésie : formation à la maîtrise de stage* ».

Bien fraternellement,

Dr Christian Michel ARNAUD
Président du SNARF

Vendredi 18 et Samedi 19 Mai 2018

Recevez un interne en anesthésie : formation à la maîtrise de stage

Experts :

Pr Marc BEAUSSIER – Dr Marie Paule CHARLOT
Référence Action : 1424180001 - Session n°6

Important

La formation DPC à la maîtrise de stage de 2 jours, est dédiée spécifiquement aux médecins ANESTHÉSISTES LIBÉRAUX.

CE DPC DE 2 JOURS EST UNE FORMATION "HORS QUOTA" N'UTILISANT PAS L'ENVELOPPE ANNUELLE DES 21H (2 940 euros). L'INDEMNISATION DE CE DPC EST DE 630 EUROS.

Les jeunes médecins rechignent à s'installer en libéral, le maître de stage doit leur permettre d'avoir une vision plus claire de leur métier de spécialiste de ville, de dédramatiser ses astreintes et de valoriser sa fonction. Le rôle du maître de stage est donc crucial pour l'avenir de la médecine de ville.

On ne s'improvise pas maître de stage. Il faut acquérir des compétences spécifiques, différentes de celles du médecin spécialiste hospitalier. Il ne suffit pas d'être un praticien expérimenté il faut aussi avoir une approche pédagogique.

La relation maître de stage/étudiant est également différente de la relation médecin/patient, ce n'est pas seulement une relation unilatérale de transmission de savoir ou de savoir-faire et le maître de stage tire des bénéfices de cette relation pour sa propre pratique.

C'est pourquoi, nous souhaitons offrir ici une formation à ceux qui désirent accueillir, dans leur cabinet d'exercice libéral, des internes de spécialité en anesthésie, et de les y préparer.

Inscrivez-vous avant le 15 Février 2018 !

[Modalités pour vous inscrire dès maintenant à ce programme DPC](#)

1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe*
2. Indiquer la **Référence Action** dans la rubrique "Recherche actions" et cliquer sur "Rechercher"
3. Cliquer sur **Détail Action de DPC** en haut à droite de la page
4. Descendre avec l'ascenseur jusqu'en bas de la page pour trouver le bouton "S'inscrire" à la session sélectionnée
5. Cliquer enfin sur "Valider"

Dès cette étape finalisée, vous serez inscrit(e) et vous recevrez alors un message de l'AFORSPE vous demandant les pièces nécessaires pour finaliser votre inscription.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Koumba DIARRA, chargée de formation AFORSPE : koumba.diarra@evolutisdpc.fr - tél. 01 43 18 88 09

RAPPEL IMPORTANT

L'inscription est individuelle et doit obligatoirement être réalisée par le médecin s'inscrivant au programme sur le site www.mondpc.fr comme indiqué ci-dessus.

** Si vous n'avez pas de compte DPC, il vous faut le créer sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec votre identifiant, qui est votre adresse mail, et le mot de passe de votre choix. Avant de commencer, munissez-vous absolument de votre numéro RPPS (figurant sur votre carte de l'ordre ou sur votre carte CPS) et de votre RIB. Vous recevrez quasi instantanément confirmation par mail de votre enregistrement et de votre mot de passe. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.*